



**CTSD du jeudi 28 juin 2018-
Déclaration préalable de la FSU**

Madame la Directrice académique,
Mesdames, Messieurs,

Ce CTSD se tient au moment où les élèves peuvent à nouveau consulter les réponses à leurs vœux dans Parcoursup et s'inscrire dans la phase complémentaire, qui semble encore plus complexe que la phase initiale.

Un premier bilan peut être tiré de cette nouvelle procédure d'orientation post-bac. Il est édifiant !

Comme la FSU l'avait analysé, Parcoursup représente une régression sans précédent dans l'ambition démocratisante de notre système éducatif. La procédure complexe, aux contours mouvants a mis en difficulté bon nombre d'élèves et leurs familles. Les officines privées ont alors fleuri pour proposer des services allant jusqu'à 900 euros. Pour la FSU, le service public d'éducation ne peut s'accommoder de telles dérives. Le Ministre de l'enseignement supérieur se targue de financer la création de 22000 places dans le supérieur, dont 3000 en Île-de-France. Rappelons aussi, à toutes fins utiles, que comme cela est indiqué dans le diaporama diffusé par le SAIO aux chefs d'établissement, 3416 élèves supplémentaires sont attendus dans le post-bac, rien que dans l'académie de Versailles. L'inspection générale reconnaît elle-même dans une note récente que «Parcoursup pose des problèmes philosophiques ou techniques liés à l'examen des candidatures».

Quant aux textes réglementaires parus plusieurs mois après le début de la procédure, ils comportent des dispositions scandaleuses comme la sortie pure et simple de l'application des élèves dans certaines hypothèses de non confirmation des vœux. Pour la FSU, le recours au tirage au sort dans APB était insupportable. La solution proposée n'a montré aucune amélioration : élèves et familles désemparés, charge de travail accrue pour les personnels, service public affaibli et surtout, une logique de tri social inacceptable, qui va empêcher certains élèves de poursuivre leurs études dans la filière souhaitée, faisant fi de l'expérience prouvant que les élèves évoluent, progressent, changent d'avis... Ce déni du droit de se tromper montre le peu de considération avec laquelle le gouvernement traite la jeunesse.

La réforme du lycée et du baccalauréat que le ministre Jean-Michel Blanquer veut imposer de force contre l'avis des professionnels de l'enseignement que sont les professeurs va aggraver le poids des déterminismes sociaux, ce dont ce gouvernement se soucie fort peu ! Alors que le ministre annonce vouloir simplifier le bac, ce sont finalement pas moins de 29 épreuves qu'un élève sera amené à passer pendant l'année de 1ère et de terminale. Voilà une définition très disruptive du concept de simplification ! La logique de fond de la réforme est la même que celle de Parcoursup : sous couvert de libre choix pour l'élève, c'est bien une forme de tri social qui va se mettre en place. Quant à la réforme du lycée professionnel, sa finalité est à l'opposé du projet éducatif porté par la FSU : le rapport Calvez-Marcon prône l'excellence pour

quelques-uns en fragilisant la réussite de tous. Les lycées professionnels deviennent des sas pour préparer les jeunes, non pas à un métier, mais à entrer en apprentissage. La FSU ne peut accepter une telle dévalorisation de la voie professionnelle !

De plus, poursuivant son action d'attaque systématique contre les droits des salariés et des fonctionnaires, le gouvernement entend supprimer purement et simplement le paritarisme. Ainsi, pour la mobilité, le ministre propose de "supprimer toute compétence des CAP sur les actes de mobilité et mutation ainsi que pour les questions de disponibilité, détachement. Les CAP ne seraient plus consultés sur les promotions : elles recevraient juste "la liste des agents retenus par l'autorité de gestion". Les CAP ne seraient plus compétents sur les mesures individuelles favorables (titularisation). Le paritarisme, garant des principes fondateurs de la Fonction Publique, meilleur rempart contre l'arbitraire et l'opacité, est ainsi foulé aux pieds par un gouvernement qui confirme sa volonté de démanteler toutes les protections collectives dont bénéficient les individus dans notre modèle social. C'est la porte ouverte à des formes de politiques managériales dont les conséquences ont été désastreuses dans d'autres secteurs.

En remettant en cause le paritarisme, le gouvernement attaque en premier lieu les personnels.

La FSU dénonce avec force ces projets : ils sont inacceptables! Si la volonté gouvernementale est de conforter la Fonction Publique et d'améliorer le dialogue social, il doit faire d'autres propositions.

Concernant plus particulièrement ce CTSD, comme les années précédentes, les moyens vie scolaire demeurent insuffisants. Alors qu'à la rentrée, 983 élèves de plus sont attendus, les documents du groupe de travail font seulement apparaître un ETP supplémentaire pour le département. La croissance démographique se concentre en collège, avec une hausse de 855 élèves. Or, il est prévu un ETP en moins. Ce constat montre que le manque de moyens oblige à arbitrer, y compris au détriment des établissements les plus fragiles. Ainsi, le collège E. Galois de Nanterre perd 1 ETP alors que les personnels et les élèves ont été confrontés à de graves incidents tout au long de l'année.

En lycée, les moyens alloués en GT ne permettront pas non plus de répondre à la croissance démographique, d'autant plus que les calculs se font sur des prévisions d'effectifs qui peuvent évoluer si de nouvelles classes doivent être ouvertes en juillet. De plus, en dépit de la création de deux lycées, seuls 1,5 ETP et 1 ETP internat sont créés. Nous sommes surpris de voir que la fusion des lycées Joliot Curie et Paul Langevin de Nanterre se traduit dans la réalité par une baisse du nombre d'aed. Le Lycée Michel Ange de Villeneuve la Garenne, se voit retirer, dans le projet, 0.5 ETP, alors que le climat scolaire demeure tendu dans l'établissement.

Encore une fois, nous constatons que le refus du ministère de prendre la mesure de la croissance démographique se traduit par une détérioration de l'encadrement et donc des conditions matérielles.

La FSU remercie enfin les personnels des services pour le travail qu'ils ont effectué pour permettre la tenue de cette instance.